

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014**  
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT – Guy ETIENNE – Philippe BIDAN – Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN – Stéphane FOUCAULT – Hervé LE DOUCEN – Katia HUE – Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL – Armand BIDAN - André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS

Secrétaire de séance : Katia HUE

Le compte rendu de la réunion du 28 mars 2014 est approuvé à l'unanimité

**TAUX D'IMPOSITION :**

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux d'imposition 2013 :

- ✓ Taxe d'habitation 14.75 %
- ✓ Taxe foncière sur le bâti 18.90 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti 80.99 %

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Participation aux frais de fonctionnement d'une CLIS à Saint-Nicolas-Du-Pélem

Une participation d'un montant de 609.15 € va être versée à la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem pour l'accueil d'un enfant en Classe d'Intégration Scolaire (CLIS)

ACM Handball

Le Conseil Municipal décide de surseoir à la décision dans l'attente du bilan de fin d'année sportive.

**BUDGETS PRIMITIFS 2014**

**Commune**

**Fonctionnement : 1 705 550.55 €**

<b>Dépenses</b>	
Charges à caractère général	444 906.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	639 530.00 €
Autres charges de gestion courante	172 222.00 €
Charges financières	66 500.00 €
Charges exceptionnelles	1 543.00 €
Atténuation de produits	1 100.00 €
Dépenses imprévues	10 000.00 €
Virement section investissement	328 218.54 €
Dotation aux amortissements	41 531.01 €

<b>Recettes</b>	
Produit des services	181 120.00 €
Impôts et taxes	762 076.00 €
Dotations et participations	615 644.00 €
Autres produits de gestion courante	103 202.00 €
Atténuation de charges	13 400.00 €
Produits Exceptionnels	1 005.00 €
Immobilisations corporelles	28 700.00 €
Subvention transférée	403.55 €

**Investissement : 1 802 360.71 €**

<b>Dépenses</b>	
Remboursement capital emprunts/cautions logements	138 747.70 €
Amortissement subventions reçues	403.55 €
Travaux en régie	28 700.00 €
Avance budget lotissements	31 230.00 €
Salle des sports	15 000.00 €
Restaurant scolaire	4 000.00 €

Stade	3 490.27 €
Groupe scolaire	25 522.41 €
Maison des Bruyères	64 388.92 €
Salle Athéna	1 000.00 €
Bibliothèque/cyberbase	9 776.32 €
Eglise	12 000.00 €
Mairie	8 597.38 €
Terrains	103 600.00 €
Services techniques	20 000.00 €
Lotissement Le Clos du Bourg	100.00 €
Lotissement La Brousse au Moine	28.24 €
Matériel et travaux divers	28 000.00 €
Aménagement « Rue de la Croix Jartel »	826 855.40 €
Travaux de voirie 2014	195 000.00 €
Restes à réaliser 2013	285 920.52 €

<b>Recettes</b>	
Virement section de fonctionnement 2014	328 218.54 €
Amortissement subventions et études	41 530.01 €
Produits des cessions	74 273.07 €
FCTVA	31 571.44 €
Excédent de fonctionnement 2013	359 238.40 €
Remboursement avance budget lotissements	26 222.00 €
Taxe d'aménagement	2 500.00 €
Fonds de concours Cidéral pour local médical	10 000.00 €
Subventions aménagement « Rue de la Croix Jartel »	115 000.00 €
Cautions logements	3 760.00 €
Emprunt	559 046.70 €
Restes à réaliser 2013	34 601.00 €
Excédent 2013	216 399.55 €

Ce Budget est approuvé par 15 voix pour et 4 abstentions

#### **Assainissement**

Fonctionnement : 58 158.71 €

Investissement : 413 451.75 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

#### **Lotissements**

Fonctionnement : 798 828.46 €

Investissement : 684 731.79 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

#### **Caisse des Ecoles**

Fonctionnement : 2 300 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité des membres de la commission administrative.

#### **PERSONNEL : Personnel saisonnier**

Le Conseil Municipal décide de recruter un adjoint technique saisonnier du 1<sup>er</sup> juin au 22 août 2014.

#### **TRAVAUX D'EPARAGE**

Les travaux d'éparage sont confiés à M. LE BORGNE Patrick moyennant un coût horaire de 50 € HT et une prévision de 155 H.

#### **TRAVAUX AU POINT A TEMPS AUTOMATIQUE**

Les travaux au point à temps automatique sont confiés à l'entreprise BERTHO TP moyennant un prix à la tonne de bitume mise en œuvre de 790 € HT.

## **PROGRAMME DE VOIRIE 2014**

La réfection des voies suivantes :

- ✓ Le Chauchix
- ✓ Les Chéneaux
- ✓ Les Ruisseaux
- ✓ Axe St Potan à La Gressue

va être réalisée courant 2014 ; Le Conseil Municipal décide d'intégrer le groupement de commande initié par la CIDERAL.

## **ADHESION DOUBLE VUE**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'adhésion à Double Vue et le versement d'une cotisation de 30 €.

## **ACHAT MATERIEL**

### **Remplacement d'une enceinte de sonorisation à la salle ATHENA**

Une enceinte de sonorisation de la salle ATHENA a été remplacée pour un coût HT de 484,11 € (579 € TTC).

## **DELEGUE DU CONSEILLER MUNICIPAL**

Compte tenu de l'importance des missions liées à l'urbanisme et à l'environnement », Monsieur Le Maire propose d'accorder une délégation de fonction à Monsieur Robert JAMBIN.

Le Conseil émet un avis favorable et modifie la répartition de l'enveloppe indemnitaire comme suit à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014 :

Fonctions	% indice brut 1015	Indemnité brute 01.05.2014
Maire	43 %	1 634.63 €
1 <sup>er</sup> adjoint	16.50 %	627.25 €
2 <sup>ème</sup> adjoint	14.50 %	551.22 €
3 <sup>ème</sup> adjoint	16.50 %	627.25 €
4 <sup>ème</sup> adjoint	14.50 %	551.22 €
5 <sup>ème</sup> adjoint	14.50 %	551.22 €
Conseiller délégué	6 %	228.09 €

## **FONCTIONS DES ADJOINTS ET DU DELEGUE**

Monsieur Le Maire rend compte des délégations accordées aux adjoints et au délégué :

Gilbert TACHON	Finances/personnel ; Sports/Communication
Sylvie MALESTROIT	Affaires sociales
Guy ETIENNE	Bâtiments/travaux communaux
Philippe BIDAN	Voirie/réseaux/affaires agricoles
Angélique ROUTIER	Enfance/jeunesse ; Culture
Robert JAMBIN	Urbanisme/environnement

## **REFERENT ENERGIE**

Le Conseil Municipal désigne M. ETIENNE Guy en qualité de référent « Energie ».

## **EFFACEMENT DE RESEAUX « Rue de la Croix Jartel » : demande de subvention**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le financement des travaux d'effacement de réseaux « Rue de la Croix Jartel ».

## **FEU D'ARTIFICE 2014**

Le feu d'artifice sera tiré le jour des foulées « La Lucien Le Mouël » le 5 juillet 2014.